Pourquoi et comment parvenir à la mixité sociale à l'École ?

SÉANCES PUBLIQUES PUBLIÉE LE 28/01/2025

Saisine liée : RÉUSSITE À L'ÉCOLE, RÉUSSITE DE L'ÉCOLE

Formation de travail liée : COMMISSION ÉDUCATION, CULTURE ET COMMUNICATION

Rencontres du CESE

Le Conseil économique, social et environnemental (CESE) a organisé un événement pour débattre autour du sujet de la mixité sociale à l'École.

Cet événement a réuni deux anciens ministres de l'Éducation nationale, Najat Vallaud-Belkacem et Jean-Michel Blanquer et le docteur en économie Youssef Souidi.

La vidéo complète de l'événement

Dans une société fracturée qui doit relever de nombreux défis, la mixité sociale à l'École est un facteur de démocratie et d'un meilleur vivre ensemble. Pourtant, alors que les écoles et les établissements scolaires sont dépendants de l'environnement social dans lequel ils s'inscrivent, aucun objectif précis n'est défini en matière de réduction de la ségrégation scolaire. Avec cet événement, le CESE souhaite organiser un débat consacré à la mixité sociale à l'École et aux leviers pour la renforcer.

Un événement organisé par le CESE pour placer la question de l'éducation et de l'École au cœur des débats



? De nombreux rapports ont documenté des logiques de ségrégation croissante, avec des établissements concentrant toujours plus d'élèves favorisés, au détriment d'autres moins dotés, notamment dans le secteur public. Nous savons également, de par les comparaisons internationales, que notre école est une des plus inégalitaires en Europe. Elle produit certes de remarquables élites,

mais au détriment du plus grand nombre. C’est frappant notamment en mathématiques, où le niveau français est un des plus bas au regard des standards internationaux. La mixité sociale n’est donc pas seulement une affaire de justice et d’égalité, mais aussi un enjeu de niveau général de notre système éducatif. A introduit Thierry Beaudet, Président du CESE.



? Si aujourd'hui l'objectif d'atteindre 80% de jeunes titulaires du bac est largement atteint, cela n'empêche pas la société française d'être de plus en plus fracturée. A expliqué Jean-Karl Deschcamps, Président de la commission éducation, culture et éducation.

Revoir l'événement

Une table ronde pour faire un état des lieux et débattre des leviers pour renforcer la mixité sociale à l'École





? Lorsque nous avons rendu obligatoire l'instruction à 3 ans, la première fois que cela changeait depuis Jules Ferry, il y avait 97% des élèves scolarisés à l'école maternelle. Les 3% ne sont pas négligeables du tout : c'est 20 000 enfants par an. On sait très bien que si un enfant de classe défavorisée n'est pas allé à l'école avant 6 ans ce sera extrêmement difficile, voire impossible, de rattraper les choses. Cela envoie deux messages concrets : tous les enfants vont à l'école net l'école maternelle compte au moins autant que le reste de la scolarité, si ce n'est davantage, car ce sont les âges déterminants de la vie.

- Jean-Michel Blanquer, ancien ministre de l'Éducation nationale.



? L'état de séparatisme social et scolaire que l'on constate aujourd'hui, n'est pas que le fait du privé, il ne faut pas complètement dédouaner le public de ce qui est à l'œuvre, mais il est pour beaucoup du fait du privé. Le privé s'est à dessein de plus en plus embourgeoisé, sauf quelques exceptions, ce qui est le résultat d'une recherche d'entre-soi assumée. Le privé déshabille le public de sa capacité à faire mixité. Il fait une concurrence déloyal puisque contrairement au public il ne prend pas à sa charge un certain nombre de contraintes.

- Najat Vallaud-Belkacem, ancienne ministre de l'Éducation nationale.



? En France, 90 000 élèves qui sont dans un collège très défavorisé sont situés à 15 minutes à pied d'un collège très favorisé. Dans 9 cas sur 10 ce collège favorisé il est privé et le collège défavorisé est public. Il y a une réflexion à avoir : à quel point associe-t-on l'enseignement privé aux missions de service public, notamment sur les contreparties que l'on peut demander à cet enseignement privé.

- Youssef Souidi, docteur en économie et autre de "Vers la sécession scolaire ?".

Voir le débat

Une rencontre du CESE sur l'École

? Le CESE a publié son rapport et son avis "Réussite à l'École, réussite de l'École" en juin 2024. L'avis a été rapporté par Bernadette Groison (Groupe Alternatives sociales et écologiques) au nom de la Commission éducation, culture et communication présidée par Jean-Karl Deschamps (Groupe Associations).



? Nous pensons que l'éducation est un peu trop absente des préoccupations, des discours et des ambitions. Nous avons besoin de parler beaucoup plus d'éducation, de formation et de réussite de toutes et tous, comme nous le préconisons. Nous sommes dans une société divisée, fracturée et qui doute, la question qui se pose alors est : voulons nous vivre ensemble ? Si nous voulons faire du vivre ensemble, alors il faut s'affronter à ces divisions, ces fracture et cette question de la mixité socio-scolaire qui n'est pas une réalité. La mixité sociale ne va pas sans la mixité scolaire. A ainsi conclu Bernadette Groison.

Cet événement s'inscrit dans le cycle des "Rencontres du CESE", une série d'événements ouverts au public pour mettre en perspective les grands sujets de société et contribuer aux questions qui agitent le débat public.

Revoir la table ronde

? Photos : ©Jeanne Accorsini / SIPA

© - copyright CESE - Novembre 2026